
Résumé de l'adresse de la société populaire de Moncontour (Vienne) qui félicite la Convention sur son décret contre les esclaves de Pitt et Georges, lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société populaire de Moncontour (Vienne) qui félicite la Convention sur son décret contre les esclaves de Pitt et Georges, lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 452;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25976_t1_0452_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

39

La société populaire de Moncontour (1) félicite également la Convention du décret contre les esclaves de Pitt et Georges (2).

40

La société populaire de la commune de Louhans, département de Saone-et-Loire, félicite la Convention nationale de ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

41

Corbet, artiste à Lille, invite la Convention nationale à recevoir l'hommage d'une *apostrophe* contre le peuple anglais déshonoré, avili et souillé de tous les crimes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'Instruction publique (4).

« Fier de partager avec vous la haine et le profond mépris que les républicains doivent à la nation anglaise, j'ai écrit [dit Corbet] contre ce peuple déshonoré, avili, souillé de tous les crimes; j'ai écrit, dans l'abondance de ma haine, contre les ennemis de la nature et de la vérité; contre ce peuple barbare, qui applaudit à son gouvernement corrompu parce qu'il est corrompu comme lui; contre ce peuple dont la fausse vertu trompa notre confiance; contre ce peuple astucieux et perfide qui court à sa perte, qui l'aura voulu, et dont le nom sera un opprobre dans l'avenir (5).

42

La société populaire de Val-Libre, district de Pont-de-Vaux (6), félicite la Convention nationale, d'avoir décrété qu'aucun Anglais ne seroit fait prisonnier.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

(1) Vienne.

(2) *P.V.*, XLI, 81. *Mon.*, XXI, 181; *Audit. nat.*, n° 654; *J. Univ.*, n° 1688.

(3) *P.V.*, XLI, 82. *Mon.*, XXI, 156; *Audit. nat.*, n° 654; *J. Univ.*, n° 1688.

(4) *P.V.*, XLI, 82. *Bⁱⁿ*, 23 mess.; *M.U.*, XLI, 391.

(5) *Mon.*, XXI, 156.

(6) Ain.

(7) *P.V.*, XLI, 82. *Mon.*, XXI, 156; *Audit. nat.*, n° 654; *J. Univ.*, n° 1688.

43

Le 2^e bataillon du Puy-de-Dôme invite la Convention à rester à son poste, et jure de venger la représentation nationale sur les infames Anglais (1).

Les sans-culottes tyrannicides du 2^e b^{on} du Puy-de-Dôme n'ont pu apprendre sans indignation le nouvel attentat qui a pensé enlever au peuple deux de ses amis, et à la liberté deux de ses plus fermes défenseurs.

« Un trait de cette nature n'a pu être médité que par l'exécrable Pitt.

« La mesure des forfaits de l'Angleterre sera-t-elle bientôt à son comble ? Terre barbare, n'y a-t-il donc rien de sacré pour toi ? Tes crimes resteront-ils impunis ? Non, s'écrient-ils, nous le jurons sur nos baïonnettes, nous allons faire tomber sous nos coups les féroces Anglais; et pendant que nous élèverons un trophée à la victoire sur leurs cadavres impurs, que nos flottes victorieuses portent l'incendie au sein de l'orgueilleuse Albion; que cette nation de pirates soit anéantie; que l'univers apprenne son châtement, et qu'il sache notre vengeance aussitôt que ses crimes !

« C'est en nos mains, disent-ils que vous avez remis le sort de la patrie; les rois n'ont que peu d'instant à vivre. Nous mourrons peut-être, mais qu'est-ce que la mort pour des hommes qui veulent être libres ? (2).

44

La société populaire de Mussidan, département de la Dordogne, adresse à la Convention les pièces qui constatent la mort glorieuse de Pierre Beaupuy, et demande que le nom de ce républicain soit placé au Panthéon.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'Instruction publique (3).

[La Sté populaire écrit] :

« Vous avez décrété que les noms des généraux Moulin et Haxo, qui se sont donné la mort pour ne pas tomber au pouvoir des rebelles de la Vendée, seraient inscrits sur une colonne érigée dans le Panthéon français. Nous vous dénommons un autre héros qui a droit aux mêmes honneurs.

« Pierre Beaupuy, mort devant Fontenay, à la journée du 26 mai 1793 (vieux style) ».

Les volontaires composant le 1^{er} détachement de la garde nationale de Périgueux écrivirent, le même jour de cette action, à l'administration du département de la Dordogne :

« Nous vous apprenons avec la douleur la plus profonde la mort du citoyen Beaupuy. Il arriva à

(1) *P.V.*, XLI, 82. *Bⁱⁿ*, 20 mess; *Ann. R.F.*, n° 220.

(2) *Mon.*, XXI, 156; *J. Univ.*, n° 1688; *J. Sablier*, n° 1423; *J. Fr.*, n° 651.

(3) *P.V.*, XLI, 82. *Bⁱⁿ*, 20 mess.